

MINCRIM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'accès au master en criminologie comprend 30 crédits, répartis sur les deuxième et troisième blocs annuels du programme de bachelier.

- Elle introduit les étudiants à l'**étude du crime, de la déviance, de la marginalité et du contrôle social** et les initie aux disciplines de base de la criminologie.
- Elle offre une solide formation permettant aux étudiants de s'appropriier les fondements des **disciplines de base de la criminologie**.
- Elle offre aux étudiants de droit, de sciences politiques et sociales, de sociologie et anthropologie et de sciences biomédicales une **formation complémentaire** dans un domaine proche de leur choix principal.
- Elle peut constituer l'**amorce d'une réorientation** éventuelle et permet, dans ce cas, d'accéder sans complément de formation au master en criminologie.

[Présentation de la mineure en criminologie](#)

○ Pour les étudiants en droit

○ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	David Scheer	PR [q1] [30h] [5 Crédits]		x
-------------	---	--------------	---------------------------	--	---

○ Pour tous les autres étudiants

○ LECRI1504	Eléments de droit pénal et de procédure pénale	Jean-Marc Hausman Christelle Macq	PR [q1] [60h] [5 Crédits]		x
-------------	--	--------------------------------------	---------------------------	--	---

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

CONDITIONS D'ACCÈS

La mineure est accessible à un grand nombre de bacheliers de l'UCL, à savoir les bacheliers en :

- droit,
- histoire,
- information et communication (Louvain-la-Neuve),
- philosophie,
- sciences biologiques,
- sciences biomédicales,
- sciences chimiques,
- sciences de la motricité (y compris éducation physique),
- sciences humaines et sociales (Louvain-la-Neuve),
- sciences politiques (Louvain-la-Neuve),
- sciences religieuses,
- sociologie et anthropologie.

Les étudiants inscrits en [bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale](#) pourront choisir un module d'ouverture à la criminologie, durant leur troisième bloc annuel.

Cette mineure peut également être accessible sur dossier à d'autres bacheliers. Les étudiants intéressés doivent demander l'accord du jury de leur bachelier. Ils soumettront ensuite leur demande au président de jury de criminologie (info-crim@uclouvain.be) en joignant l'accord reçu préalablement du jury de bachelier.

PÉDAGOGIE

La pédagogie est baséann1 0.8si 1 0 0 1 571TJ 1 0 0 -1 0 231.4rOs76 2 re8 ebs76 W 8si.7x1.8450jt0l-735on 70

Responsable académique du programme: [Marie-Sophie Devresse](#)

Personne(s) de contact

- Directrice administrative adjointe: [Magali Prévot](#)
-

2 Consultation des horaires d'examens

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse suivante <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/ecri/examens.html>